

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Unité de méthanisation agricole - MéthaLounge



Pour : SAS MéthaLounge

Date : 2019-2022

Région : Occitanie - **Domaine :** Méthanisation

Le projet MéthaLounge est un projet familial, développé sur deux exploitations en grandes cultures. L'étude technico-économique portée par Solagro a relevé les principaux atouts du projet pour assurer sa pérennité et celle des exploitations.

Contexte

Le projet MéthaLounge est porté par la famille Lacaze qui exploite des terres en grandes cultures en Haute-Garonne au travers de deux exploitations agricoles : l'EARL Labric et l'EARL du Loujeau. Ces agriculteurs souhaitent se diversifier en valorisant des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE) d'un point de vue énergétique et agronomique, permettant de pérenniser leurs exploitations et la qualité de leurs sols.

Objectifs

Les objectifs du projet sont de :

- Produire une énergie renouvelable sous forme de biométhane, injecté sur le réseau local de distribution de gaz pour réduire les consommations d'énergies fossiles à l'échelle locale
- Offrir des revenus complémentaires aux associés
- Favoriser la mise en place de cultures à vocation énergétiques (CIVE) pour couvrir les sols, limiter l'érosion des terres et capter les nitrates
- Produire un digestat enrichi en éléments fertilisants de haute qualité agronomique et nutritive, permettant la substitution d'une partie des engrais de synthèse

Déroulement

La SAS MéthaLounge a été créée en janvier 2021 pour porter ce projet de méthanisation: étude, développement, financement, construction et exploitation.

Les agriculteurs ont réalisé de nombreuses visites de sites pour se nourrir de retours d'expérience d'exploitants de méthaniseurs. Ce projet a été développé en parallèle de celui de Biogaz d'Oc.

Résultats

L'étude technico-économique réalisée par Solagro montre que le projet MéthaLounge possède de nombreux atouts : des associés de longue date, formés tout au long de leur démarche ; un site d'implantation accessible, à proximité directe des ressources, sans contraintes urbanistique ou environnementale ; l'utilisation d'une technologie développée en France, avec un fort retour d'expérience accumulé par les entreprises retenues (PlanET et Prodeval) ; un niveau de couverture moyen de la dette (DSCR) supérieur à 130% ; une capacité d'adaptation de l'installation à l'évolution du gisement...

L'unité de méthanisation traite exclusivement les ensilages de cultures intermédiaires (hiver et été), pour 10 950 tonnes de matières par an, soit 30 tonnes par jour.

Le biogaz produit est évalué à 120 Nm³/heure. Il est épuré en biométhane pour être injecté sur le réseau distribution de gaz naturel et utilisé en autoconsommation dans une chaudière biogaz pour maintenir en température le digesteur.

La production de digestat est quantifiée à 10 420 tonnes/an. Le digestat est valorisé par épandage, pour la fertilisation des sols, après séparation de phase (liquide et solide).

Le chantier sera lancé en octobre 2022.